LA GAZETTE CHAMBOLLOISE

PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

GAZETTE N° 4
JANVIER 2026

Photo: Jérémy Demortière

EDITO

VOUS L'ATTENDIEZ ! LA VOICI !

Nous sommes ravis de vous présenter le 4ème numéro de la Gazette qui fête ses 1 an!!

Bonne lecture !

Martin, Lola, Laurette, Lucca, Méline et Dimitri

INTERVIEW D'UN HABITANT

Lucien a 84 ans.

Il vit à Chambolle-Musigny depuis 1977 il avait 36 ans.

C'est l'amour qui l'a conduit à Chambolle-Musigny : il épouse Colette Hudelot en 1965, c'est son plus beau souvenir avec la célébration de leurs 50 ans de mariage. Le décès de Colette il y a 9 ans sera son plus mauvais souvenir. Ils ont eu ensemble 4 enfants, Jean Paul, Olivier, Claire et Luc. Lucien aime son village et trouve que c'est un privilège d'habiter à Chambolle-Musigny avec ses sites merveilleux !

En apprentissage à l'âge de 14 ans, il a exercé son métier d'artisan entrepreneur à Chambolle-Musigny de 1977 à 1984 puis à Fixin jusqu'à ses 75 ans. Son Fils a repris l'entreprise.
Avant de rencontrer Colette, il vivait à Ménétreux-le-Pitois où il fut Maire du village à 30 ans.

Lucien est passionné d'histoire. Il se consacre aujourd'hui à constituer son arbre généalogique ; il a pu remonter jusqu'en 1721.

Lucien fait aussi visiter l'église dont il connait très bien son histoire. Sa construction par Jean Moisson débute en 1506. Elle est achevée en 1643. Il nous apprend que des tableaux et les cloches sont classés aux Monuments de France. Il nous indique aussi que les anges sont des enfants de Chambolle peint par Louis Joseph Yperman en 1901.

Lucien a vécu la Saint-Vincent tournante de 1979 et celle de 2024. Il nous raconte qu'en 1979, un chapiteau avait été monté dans la combe pour le repas. Ils y avaient convié les Vignerons d'Allemagne. D'ailleurs il fut président du jumelage pendant 30 ans. Il organisait aussi le carrefour artisanal remplacé aujourd'hui par la marche gourmande qui sera la 3 ème édition en 2026.

Il se réjouit de la visite du palais de l'Europe organisé pour les 60 ans de l'association du Jumelage. Il fait également parti de Campus Ébullien, association du village.

Ce qui à le plus changé selon lui à Chambolle : les constructions de la combe.

Son conseil aux enfants « travaillez, parlez de vos ressentis » et de se méfier de leurs téléphones.

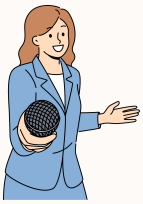

Si vous aussi vous aimeriez nous apprendre des choses sur notre village, faites vous connaître en Mairie, nous serons ravis de vous rencontrer et de discuter avec vous.

INTERVIEW D'UN ANIMAL

O'Lassy est née le 6 juin 2018 dans l'élevage Français du Mas Sagré Sulou près du parc d'attraction « Le Pal » en région Auvergne Rhône Alpes. C'est une chienne LOF (livre des origines français) pure race Bouvier Bernois tricolore (noire, blanche et brune). Elle est née dans une portée de 5 mâles et 4 femelles. O'Lassy est la première à être venue voir Jean-Marc.

Jean-Marc s'est offert O'Lassy pour sa retraite, elle avait deux mois. Pendant le voyage pour découvrir sa nouvelle maison elle a vomi dans la voiture. Il l'a éduquée pendant 6 mois, 5 min par jour.

Aujourd'hui elle a 7 ans et demi. Elle mesure 75 cm de haut et pèse 53 kg. Elle mange 480 g de croquettes par jour en deux fois : le matin à 9h et le soir à 19h. De temps en temps, elle a le droit de lécher la fin des yaourts et de se régaler avec les croûtes de comté. Elle ne vole pas la nourriture.

O'Lassy est très gentille, c'est un vrai nounours. Elle est aussi un petit peu jalouse : quand Jean-Marc et sa femme se font des bisous ou des câlins, elle se met entre eux pour attirer leur attention.

O'Lassy perd beaucoup de poils au grand désarroi de Jean-Marc qui doit passer l'aspirateur 3 fois par jour. Elle a l'interdiction d'aller dans la chambre et dans la salle de bain.

Elle sort tout les jours avec grand plaisir quand il y a du soleil et s'il n'y en n'a pas elle reste dans la cour avec la possibilité de rentrer dans la maison si elle le souhaite. O'Lassy jappe quand quelqu'un est au portail ; c'est la sonnette de Jean-Marc !

Nous aimerions connaître les animaux de notre village, alors n'hésitez pas à contacter la Mairie et nous viendrons les rencontrer pour notre prochaine gazette !!

A la découverte de notre Monument aux Morts

Par délibération du 30 janvier 1919, le conseil municipal décide qu'un Monument sera érigé pour « perpétuer le souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie ». Il décide également lors de cette séance :
- qu'une souscription serait ouverte parmi les habitants de la commune,
- de créer un comité chargé d'ériger un monument aux enfants de la commune morts pendant la grande guerre et composé de conseillers municipaux et de notables (surtout domiciliés à Dijon).

Lors de la réunion du 6 février 1919, le comité décide que le Monument serait érigé « au levant de l'Eglise, entre les petits tilleuls » et d'ouvrir la souscription à compter du 13 février par visites au domicile ou versements personnels à la mairie ou à un membre du comité.

Lors de la réunion du 8 février 1919, le comité retient le sculpteur dijonnais Henri SCHANOSKY et décide le 18 mars que le Monument serait réalisé en pierre de Chambolle.
Un devis de 3 225 francs est approuvé le 12 mai 1919 (non compris : l'entourage, les plaques de marbre, les inscriptions et les frais de pose).

Le 1er août 1919, le comité décide qu'au-dessus du Monument, sera érigé « une croix de guerre à laquelle sera suspendue la couronne d'immortelles ».

Le montant total des travaux du Monument s'élèvera à 4 201.55 francs, la souscription s'étant élevée à la somme de 3 579.75 francs.

L'inauguration du Monument aura lieu le 23 septembre 1919 après décret du Président de la République du 29 août 1919 « autorisant la commune à ériger un monument commémoratif aux soldats de la localité morts pour la France ».

Une nouvelle souscription rapportant 1 711.50 francs est lancée le 11 mai 1920 pour la réalisation de l'entourage du Monument « bordures d'entourage bouchardées à la 100 dents » (1 571.70 francs).

En 2018 la place et le monument ont été rénovés. Suite à ces travaux le conseil municipal décide de déplacer le monument en haut des marches, ce qui laisse l'espace pour les habitants de suivre les commémorations avec plus de sécurité.

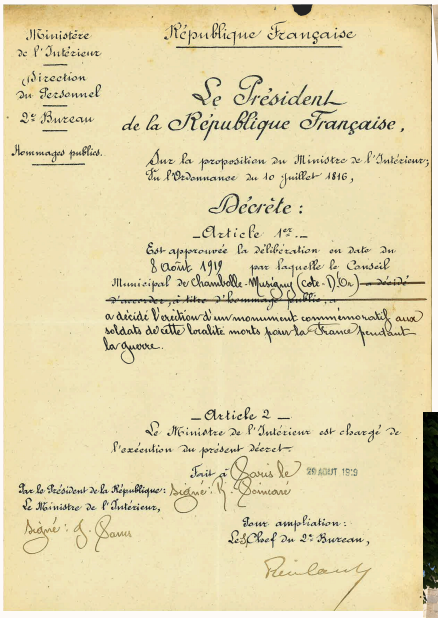

République Française

Ministère de l'Intérieur
Direction du Personnel
2e Bureau
Hommages publics.

Le Président de la République Française,

Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur;
Vu l'Ordonnance du 10 juillet 1816,

Décrète :

Article 1er.
Est approuvée la délibération en date du 8 août 1919 par laquelle le Conseil Municipal de Chambolle-Musigny (Côte-D'Or) a décidé l'érection d'un monument commémoratif aux soldats de cette localité morts pour la France pendant la guerre.

Article 2
Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 29 AOUT 1919

Signé : R. Poincaré

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : J. Jaurès

Pour ampliation :
Le Chef du 2e Bureau,
Reulaud

inauguration du Monument en 2018

Résumé écrit par Lola

Pour honorer ses enfants tombés durant la Grande Guerre, la commune de Chambolle-Musigny décide, dès janvier 1919, d'ériger un monument. Une souscription est lancée auprès des habitants et un comité se forme pour mener le projet. On choisit un emplacement près de l'église, entre les petits tilleuls. C'est le sculpteur dijonnais Henri Schanosky qui est retenu ; il travaillera la pierre locale. Grâce à la générosité des villageois, les travaux, d'un coût d'un peu plus de 4 200 francs, peuvent être menés. Une croix de guerre surmontée d'une couronne d'immortelles vient couronner l'édifice. Après l'approbation officielle en août, le monument est inauguré en septembre 1919.

PROGRAMME DES MOIS A VENIR

- Carnaval des écoles le 21 mars 2026
- Repas de nos anciens le samedi 28 mars
- Opération "Nettoyons la nature"
  date à définir

POUR VOUS FAIRE RIRE

Sur une route, un escargot
voit passer une limace:
-oh ! la belle décapotable !

Un chat rentre dans une pharmacie et demande:
– Bonjour je voudrais du sirop pour Matou !

EVENEMENTS MARQUANTS DES MOIS PASSÉS

HALLOWEEN

Un grand merci pour l'accueil que vous avez réservé à nos petits monstres !

Spectacle de Noël le 13 décembre 2025

La Photo du village le 12 juin 2025

Information:

Les élections du CMJ auront lieu en avril 2026.
Pour participer il faut avoir entre 9 ET 18 ans.
Nous distribuerons les bulletins d'inscriptions dans les boîtes aux lettres.

Si tu veux nous rejoindre et faire partie de la vie de la commune rejoins nous !

CMJ

On se retrouve fin avril pour notre 5 ème gazette.